

CHAPITRE V.

EMPLOI DE L'ACIDE CARBONIQUE.

L'emploi thérapeutique de l'acide carbonique a reçu dans ces derniers temps une impulsion toute nouvelle.

Et si aujourd'hui l'Allemagne semble avoir le monopole de cette application, je dois constater que c'est à mon père que revient le mérite d'avoir le premier utilisé cet agent. C'est à Saint-Alban que cette médication fut mise en usage pour la première fois dans une station d'eau minérale. Voici, du reste, comment M. Rimaud s'exprime à cet égard : « L'Allemagne emploie l'acide carbonique en inhalation ; Saint-Alban néanmoins paraît l'avoir devancée sous ce rapport. M. Goin fut conduit à employer ce gaz par l'observation d'un ouvrier asthmatique employé au curage de la source ; menacé plusieurs fois d'asphyxie pendant cette opération, il s'aperçut qu'il respirait avec beaucoup plus de facilité après avoir été soumis à l'action asphyxiante de l'atmosphère du canal souterrain. » Or, si depuis l'éloignement de mon père de Saint-Alban, ce moyen thérapeutique y est fort négligé, comme le dit M. Rimaud, ou à peu près abandonné, comme l'avance M. Demarquay, je tiens essentiellement à l'établir à Couzan d'une façon aussi complète que possible. Aidé en cela par l'expérience de mon père, guidé par les travaux importants qui ont paru sur ce sujet, secondé avec une bienveillance peu commune par les propriétaires des eaux, j'ai tout lieu de